

Cote du document: EB 2011/104/R.25/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 10 c) vi)
Date: 13 décembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de don à la République démocratique du Timor-Leste pour le

Projet de stockage du maïs au Timor-Leste

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ronald Hartman
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2184
courriel: r.hartman@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: **Approbation**

Table des matières

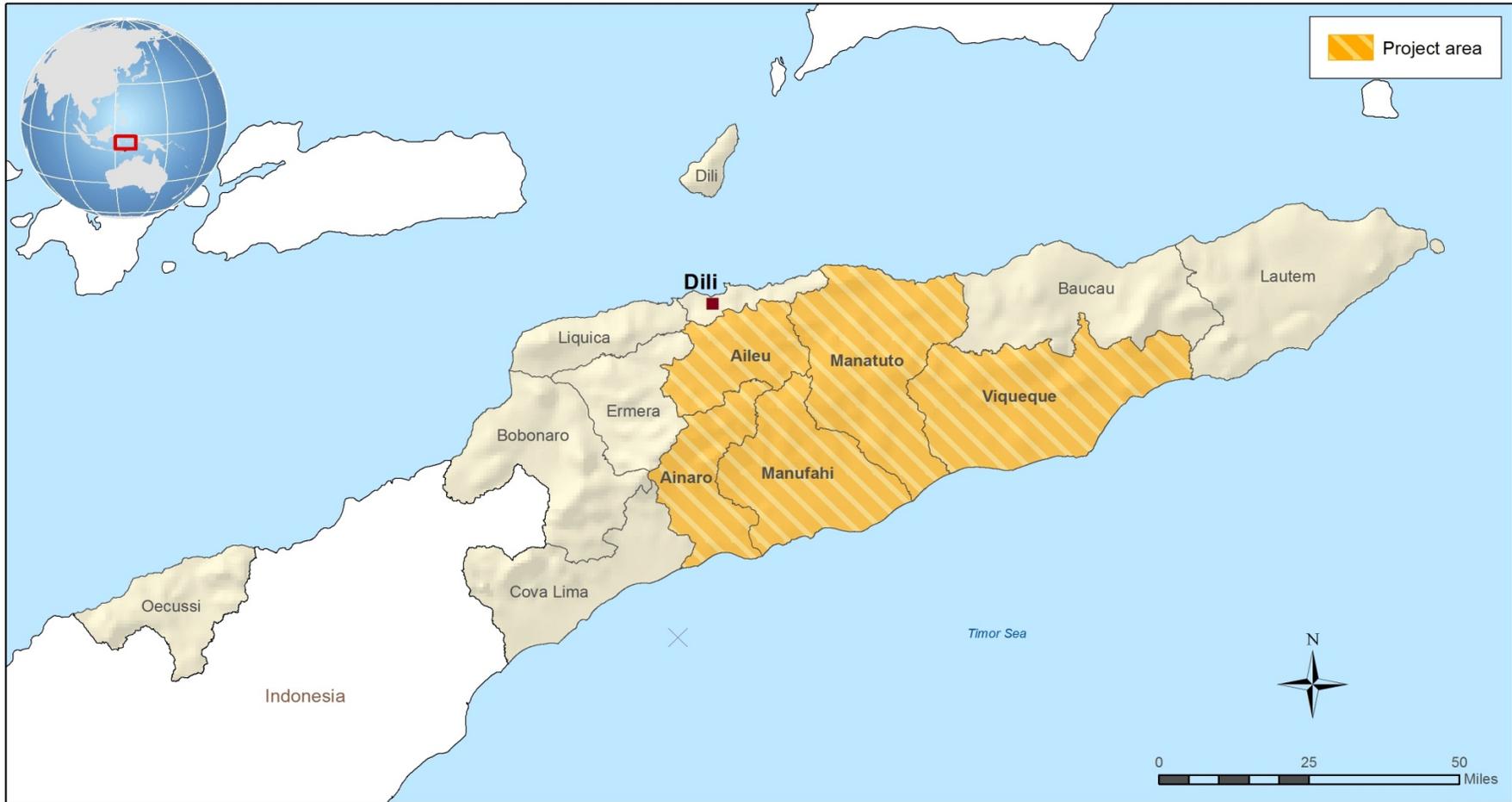
Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	6
A. Coût du projet	6
B. Financement du projet	6
C. Résumé des avantages et analyse économique	7
D. Durabilité	7
E. Identification et atténuation des risques	8
V. Considérations d'ordre institutionnel	8
A. Respect des politiques du FIDA	8
B. Alignement et harmonisation	9
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	9
D. Participation à l'élaboration des politiques	9
VI. Instruments juridiques et autorité	10
VII. Recommandation	10
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	11
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

MAP	Ministère de l'agriculture et des pêches
PDS	Plan de développement stratégique
S&E	Suivi-évaluation
UGP	Unité de gestion du projet

Timor-Leste Maize Storage Project

President's report



20-9-2011



Source: FIDA.

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République démocratique du Timor-Leste

Projet de stockage du maïs au Timor-Leste

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Pays bénéficiaire du don:	République démocratique du Timor-Leste
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des pêches
Coût total du projet:	5,58 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	3,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,94 millions d'USD)
Contribution du pays bénéficiaire du don:	0,16 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	0,48 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don à la République démocratique du Timor-Leste pour le Projet de stockage du maïs au Timor-Leste, telle qu'elle figure au paragraphe 58.

Proposition de don à la République démocratique du Timor-Leste pour le Projet de stockage du maïs au Timor-Leste

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Timor-Leste est un pays agricole isolé couvrant une superficie de 15 000 kilomètres carrés, peuplée de 1,07 million d'habitants. Les zones rurales sont montagneuses. Sur des sols propices à l'érosion et à la dégradation sont cultivés du riz, du maïs ainsi que des racines et tubercules, avec de très faibles rendements. La population compte 1,07 million d'habitants, dont 70% en milieu rural. En 2007, près de 50% de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté, dont respectivement 52% et 45% à la campagne et en ville. La pauvreté sévit beaucoup plus dans les régions centre (58%) et ouest (55%) que dans la région est (27%). Selon de récentes estimations, l'incidence de la pauvreté aurait reculé, pour passer de 50% à 41% entre 2007 et 2009. Mais l'Indice de développement humain pour le pays était de 0,502 en 2010, classant le pays au 120^e rang sur 169 pays. Ajusté en fonction des inégalités, l'indice se situe à 0,334, en baisse de 33% depuis 2005.
2. Environ 70% de la main-d'œuvre travaille dans l'agriculture, principalement sur des exploitations pratiquant l'agriculture de subsistance. Les ménages passent couramment jusqu'à trois mois sans disposer d'une quantité suffisante de riz ou de maïs; c'est la "saison de la faim". Ces pénuries sont couvertes par les importations nationales et la distribution de riz fortement subventionné. Un quart des femmes et la moitié des enfants du pays sont mal nourris, et la pauvreté demeure endémique. La faible productivité agricole, les fortes pertes de stockage sur les exploitations, le manque d'infrastructures et la croissance rapide de la population sont autant de facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire. Les tentatives de création d'une économie axée sur l'exportation n'ont pas encore abouti, sauf dans le cas des produits pétroliers.
3. Depuis la restauration de l'indépendance, en 2002, le Timor-Leste a accompli des progrès significatifs, mais il lui reste de nombreux défis à relever: une économie stagnante (pour la fraction non pétrolière); une sécurité fragile caractérisée par une faible cohésion sociale; un taux de chômage élevé (en particulier en milieu urbain et parmi les jeunes); de faibles capacités dans les secteurs public et privé; et de maigres possibilités de développement économique en dehors du pétrole. Une économie atone et le fort taux de chômage parmi les jeunes qui en résulte constituent un risque potentiel pour la sécurité, qui menace le processus de démocratisation et de construction d'un État viable.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. Le Projet de stockage du maïs au Timor-Leste repose sur une possibilité de développement agricole simple et complémentaire, qui pourrait améliorer

sensiblement la sécurité alimentaire des familles pauvres et souffrant de la faim qui vivent dans les zones agricoles montagneuses du Timor-Leste.

5. Les lourdes pertes de stockage post-récolte exacerbent la faible production et l'insécurité alimentaires, surtout en altitude. On estime qu'au moins 30% du maïs stocké est perdu à cause des dégâts provoqués par les rongeurs et les charançons, du fait des méthodes de stockage traditionnelles dans les arbres ou dans les maisons, au-dessus du feu.
6. Si les paysans des hautes terres avaient accès à un stockage amélioré du maïs sur leur exploitation, les pertes potentielles post-récolte seraient réduites et les agriculteurs seraient incités à adopter des variétés de maïs à haut rendement, qui ne sont pas toujours aussi résistantes aux nuisibles que les variétés locales à faible rendement. La complémentarité entre l'amélioration des modes de stockage et des variétés à plus haut rendement pourrait accroître spectaculairement la production nette de maïs, ce qui représenterait une avancée majeure pour des familles qui passent couramment trois mois sans manger à leur faim.
7. L'approche du développement poursuivie par le projet repose sur un ensemble de caractéristiques de conception uniques en leur genre: i) la simplicité; ii) l'accent mis sur une intervention à faible risque et éprouvée ayant un potentiel d'effet immédiat; iii) la sélection d'une technologie simple et culturellement acceptable; iv) une action en faveur du développement qui est fortement complémentaire d'autres initiatives en cours dans le pays, telles que le programme SoL III (Seeds of Life Phase III) de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), qui distribue des semences de Sele, une variété de maïs améliorée qui produit des rendements substantiellement plus élevés; v) l'exploitation de l'expérience des ONG qui ont déjà importé et distribué des fûts de 200 litres; et vi) la livraison des fûts via des mécanismes existants et acceptés reposant sur la participation des communautés concernées.
8. Le projet répond à l'objectif gouvernemental d'autosuffisance alimentaire tel qu'exprimé dans le Plan de développement stratégique (PDS) élaboré par le Premier Ministre et dans le Cadre stratégique de 2004 du Ministère de l'agriculture et des pêches (MAP). Le projet va également dans le sens du projet de politique nationale relative au stockage sur site pour le maïs et le paddy, élaboré par le MAP.
9. Lorsque le projet aura atteint son but, il aura aussi contribué, en fin de compte, aux objectifs plus généraux de réduction de la pauvreté poursuivis par le gouvernement, et ce par: i) la réduction des besoins d'importation de denrées alimentaires (essentiellement du riz) pour couvrir le déficit alimentaire national; ii) à plus long terme, le renforcement de l'autosuffisance alimentaire des hautes terres et, partant, la réduction des dépenses consacrées à l'alimentation; et iii) l'accroissement des ventes de maïs excédentaire sur les marchés. Centré sur le principal problème social du Timor-Leste (la faim et la pauvreté dans les hautes terres), le projet apportera une contribution considérable à la croissance et au développement du pays, étant donné son incidence potentielle sur l'ensemble des ménages des hautes terres sur une période d'environ 13 ans (dans l'hypothèse de deux phases de cinq ans successives).

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

10. Le projet ciblera dans un premier temps les pauvres ayant une activité économique (les ménages produisant environ 150 kilogrammes de maïs par an) dans les districts d'Aileu (année 1), de Manufahi et Manatuto (année 2), et d'Ainaro et Viqueque (année 3). Ces districts ont été sélectionnés parce que 67% des ménages y vivent au-dessous du seuil de pauvreté de 2008. Les quatre premiers se situent dans la région centre, où la pauvreté est la plus concentrée et où le maïs est une denrée de base vitale. Le projet devrait profiter directement à une part comprise

entre 60 et 65% des ménages ruraux de ces districts (environ 23 000 ménages). Le groupe cible peut être considéré comme pauvre quel que soit le critère retenu, et la plupart des ménages manquent de nourriture pendant environ trois mois par an. L'une des causes fondamentales de la pauvreté rurale est l'extrême dépendance vis-à-vis de l'emploi agricole, et les exploitations pratiquent l'agriculture de subsistance selon des modèles qui sont immuables depuis des générations et se caractérisent par une très faible productivité et des pertes élevées sur le maïs et d'autres produits stockés sur l'exploitation.

B. Objectif de développement du projet

11. Le but du projet est de renforcer la sécurité alimentaire des ménages producteurs de maïs du Timor-Leste, et l'objectif de développement est de réduire les pertes de maïs stocké sur les exploitations. Cette amélioration de la sécurité alimentaire des ménages devrait initialement accroître la quantité de maïs disponible dans les exploitations après la récolte, puis raccourcir la durée de la "saison de la faim".

C. Composantes/résultats

12. Le projet a trois composantes: i) achat ou fabrication de fûts de stockage pour le maïs; ii) distribution de fûts de stockage; et iii) gestion et coordination du projet.
13. **Composante 1: achat ou fabrication de fûts de stockage pour le maïs.** Le principal résultat attendu de cette composante est l'achat ou la fabrication sur place des fûts. Pendant la première phase, le projet aura recours à des achats internationaux de fûts neufs de 200 litres (42 000 fûts sur trois ans). En parallèle, les possibilités de fabrication locale dans le secteur privé seront explorées, et en particulier différentes conceptions possibles des fûts ou des conteneurs, la mise à l'essai de prototypes sur le terrain, et des études de faisabilité sur le développement des capacités locales de fabrication de fûts.
14. Les activités de recherche-développement (R-D) financées par le projet comprendront un soutien aux industriels locaux pour qu'ils mettent au point et testent sur le terrain des prototypes de fûts de 100 et 200 litres, essais suivis d'un déploiement pilote et d'une évaluation. Le volet R-D sera doté de fonds destinés à l'expansion commerciale et aux études de faisabilité sur les recherches de financements, l'objectif étant d'encourager, en phase II, l'émergence d'un secteur national, financièrement viable, de fabrication de fûts qui soit capable i) de répondre à la demande future du projet; et ii) d'alimenter un marché privé en expansion, qui devrait émerger tandis que les paysans constatent les avantages financiers que procure la possession de fûts. Un montant modeste de fonds de R-D sera en outre alloué à l'amélioration des machines à décortiquer le maïs.
15. **Composante 2: distribution de fûts de stockage.** Le principal résultat attendu de cette composante est la distribution et l'utilisation efficace de fûts de stockage du maïs. Ce résultat sera atteint grâce aux étapes suivantes: i) nomination de facilitateurs et formation aux techniques d'organisation communautaire et aux activités de livraison et d'utilisation des fûts; ii) ciblage et préparation des ménages, sur le plan de l'éligibilité et de la volonté d'utiliser un ou deux fûts pour le stockage du maïs, en fonction de leur volume de production et de leur disposition à verser une contribution de 10 USD par fût; iii) préparation des plans de livraison et de distribution des fûts à l'échelle des districts, des sous-districts, des *suco* (villages) et des *aldeia* (hameaux); iv) distribution des fûts à temps pour la prochaine récolte de maïs, et collecte des contributions des bénéficiaires; v) formation et soutien des facilitateurs à l'utilisation et à la gestion des fûts; vi) pilotage de la distribution des fûts par des agents sur les marchés de district; et vii) distribution de fûts via des réseaux communautaires d'ONG dûment sélectionnés. Environ 23 000 ménages recevront quelque 42 000 fûts pendant les trois années du projet.

16. **Composante 3: gestion et coordination du projet.** Le principal résultat attendu de cette composante est une gestion et une coordination efficaces du projet. Les étapes pour y parvenir seront les suivantes: i) création et fonctionnement d'une unité de gestion du projet (UGP) intégrée à la Direction nationale de l'agriculture et de l'horticulture du MAP; ii) conception et fonctionnement d'un cadre de suivi-évaluation (S&E); et iii) nomination de coordonnateurs et de facilitateurs. Le suivi du projet comprendra: a) des enquêtes de référence et de suivi auprès des ménages au sujet des pertes de stockage du maïs; b) une évaluation périodique des pratiques de stockage du maïs sur l'exploitation; et c) une évaluation périodique de l'utilisation des fûts. L'évaluation participative des incidences sera un outil important pour recueillir l'avis des bénéficiaires sur les performances et les résultats du projet.

III. Exécution du projet

A. Approche

17. Pour sa mise en œuvre, le projet fera appel à une approche participative et communautaire. Les activités sur le terrain (distribution des fûts) seront menées au travers du personnel et des réseaux de l'administration des districts, des organisations communautaires locales et des chefs de village, et en coopération avec le personnel de district du MAP. Les réseaux existants sont en effet les outils les plus efficaces pour organiser la livraison des fûts et les programmes de soutien au niveau des villages.
18. Les agents essentiels, sur le terrain, seront les facilitateurs du projet, qui travailleront avec les chefs de *suco* pour mener une série d'activités centrées sur les communautés. Ces activités ont été conçues de façon que le projet coopère effectivement avec les communautés pour les activités préalables et postérieures à la livraison des fûts et pour l'évaluation participative des incidences, en aval. Les activités de S&E prévoient de recueillir l'avis des bénéficiaires sur l'approche suivie et leur degré de satisfaction à cet égard. Les résultats seront exploités pour ajuster les activités de mise en œuvre si nécessaire.
19. Le projet commencera au début de l'année 2012, suffisamment tôt pour nommer et former du personnel et pour que la première distribution de fûts se déroule dans le district d'Aileu au début de l'année 2013. La première phase durera trois ans (à compter de 2011-2012) et, sous réserve de la réussite de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'impact, une deuxième phase suivra, avec éventuellement des financements supplémentaires d'autres partenaires de développement opérant au Timor-Leste. Le pays compte quelque 150 000 familles rurales, et on estime que 100 000 ménages pourraient être admis à bénéficier d'un soutien au titre du projet s'il s'agissait d'un projet d'ampleur nationale. Environ 23 000 ménages bénéficieront de la phase initiale.
20. Les indicateurs permettant de déterminer si une phase II est justifiée sont les suivants, tous étant observables grâce au cadre de S&E: i) l'efficacité des mécanismes de ciblage (destinés à vérifier que la distribution de fûts subventionnés vise bien les ménages les plus pauvres); ii) la réduction des pertes de stockage et la concrétisation des avantages financiers qui en découlent; et iii) l'élaboration et la mise à l'essai (avec détermination claire des partenaires commerciaux) de fûts de fabrication locale, qui soient techniquement, financièrement et socialement acceptables.

B. Cadre organisationnel

21. Le MAP sera le principal organisme d'exécution du projet. Un comité de pilotage assurera la direction et fournira les orientations générales. Ce comité sera chargé de: i) coordonner la fourniture du soutien gouvernemental à l'échelle nationale et des districts; ii) coordonner les activités du projet avec les programmes publics; et iii) offrir un soutien sous forme de mesures d'intervention.

22. L'UGP intégrée au MAP à Dili œuvrera à partir des antennes de district du MAP, qui fourniront des bureaux et des espaces pour entreposer les fûts. L'UGP sera responsable de l'exécution du projet au quotidien et gèrera la coordination à l'échelle du district. Des bureaux de coordination de district seront mis sur pied progressivement dans les districts actuellement ciblés et fonctionneront pendant un an environ. Les coordonnateurs de district et leurs adjoints superviseront les facilitateurs du projet, dont le rôle principal sera de collaborer étroitement avec les chefs de *suco* et d'*aldeia* pour sélectionner les ménages bénéficiaires, organiser la livraison des fûts, former les bénéficiaires à l'utilisation et à l'entretien des fûts, et mener périodiquement des activités de suivi.
23. Les principaux agents de terrain seront: i) les conseils de *suco*, ainsi que les chefs de *suco* et d'*aldeia*, qui seront responsables des activités d'organisation communautaire; et ii) les facilitateurs du projet, qui seront les agents clés de l'exécution sur le terrain avec le soutien des coordonnateurs de district et de leurs adjoints.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

24. Une planification efficace, la gestion des savoirs et le suivi-évaluation sont des processus décisifs pour l'évolution et la réactivité du projet. Une série de méthodes seront élaborées pour assurer: i) la responsabilité vis-à-vis des principaux partenaires d'exécution; et ii) un processus continu d'apprentissage et d'amélioration, partie intégrante de la mise en œuvre. Le projet devrait apporter une contribution précieuse à une meilleure compréhension de la sécurité alimentaire au Timor-Leste et à la création de savoirs sur ces questions.
25. Les détails de la planification de l'exécution suivront le cycle de planification et de mise en œuvre communautaires qui sera adopté pour promouvoir le projet auprès des communautés cibles et en assurer la socialisation, sélectionner et contrôler les ménages bénéficiaires, distribuer les fûts, et former les utilisateurs. Le processus de planification pour un nouveau district commencera en septembre avec la sélection des sous-districts et *suco* cibles; il s'achèvera en mars et en avril avec la distribution des fûts et la formation, à temps pour la principale récolte de maïs. Après vérification des ménages bénéficiaires, des listes de distribution seront établies pour chaque *suco* par le coordonnateur de district qui, en consultation avec l'administrateur de district, planifiera également les besoins logistiques du programme de distribution des fûts au niveau du district, avant de transmettre le plan consolidé de distribution à l'UGP. L'UGP fera la synthèse des plans reçus des districts (si elle opère dans plus d'un district cette année-là) et y incorporera ses propres besoins de ressources aux fins de la gestion globale du projet.
26. Les activités de S&E seront menées par l'UGP à Dili. Le directeur du projet sera chargé d'établir la version finale du cadre de S&E et de superviser toutes les activités à ce titre. Les principales ressources et responsabilités de S&E sont les suivantes: i) un responsable à plein temps au niveau national; ii) les coordonnateurs de district, leurs adjoints et les facilitateurs du projet, qui seront avant tout responsables de la collecte des données sur le terrain sous la direction du responsable du S&E; iii) un spécialiste du stockage post-récolte; et iv) le spécialiste national du S&E, dont le rôle sera de mettre en œuvre la procédure annuelle d'évaluation participative de l'impact et de faire rapport à ce sujet, et d'apporter son appui à l'exécution du programme de suivi de l'utilisation des fûts.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

27. Le don du FIDA sera versé sur un compte désigné, libellé en dollars des États-Unis, au nom du pays bénéficiaire. Les fonds seront virés du compte désigné sur les comptes opérationnels gérés par l'UGP.

28. Des dispositions seront prises pour permettre un financement rétroactif à concurrence de 30 000 USD, destiné à couvrir les dépenses encourues entre l'approbation par le Conseil d'administration et l'autorisation de décaissement. Les activités admissibles à ce titre incluent la création ou la restructuration de l'UGP à Dili et le recrutement des principaux agents du projet.
29. Les directives du FIDA pour la passation des marchés s'appliqueront au financement du projet.
30. Pour assurer une bonne gouvernance, le projet intégrera les mesures suivantes: i) transparence de l'information; ii) participation et consultation; iii) suivi et contrôle; et iv) renforcement des capacités par le biais de la formation.
31. Conformément à la section 9.03 de l'article IX des Conditions générales applicables au financement du développement agricole ainsi qu'aux directives du Fonds relatives à l'audit des projets, le Commissaire aux comptes vérifiera les comptes du projet et établira les états financiers consolidés. Le Commissaire aux comptes fournira un avis distinct sur l'état des dépenses et sur le fonctionnement du compte désigné et du financement des contreparties, ainsi qu'une lettre de recommandations relatives à la comptabilité et au contrôle interne.

E. Supervision

32. La supervision directe par le FIDA se déroulera sur une base semestrielle, et les missions seront programmées de façon à coïncider avec la préparation des plans de travail et budgets annuels, les réunions du comité de pilotage et la présentation des demandes de retrait de l'UGP. La mission finale de supervision comprendra un examen d'achèvement de la phase I, et l'accent sera mis sur l'évaluation de la performance au regard d'indicateurs de seuil en vue d'une éventuelle phase II. Le FIDA prévoit d'ouvrir un bureau en Indonésie au début de l'année 2012, avec un chargé de programme de pays en poste sur place, chargé du Timor-Leste, ce qui accroîtra sensiblement les possibilités d'engagement, de surveillance et de suivi directs par le FIDA.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

33. Le coût total du projet sur trois ans est estimé à 5,58 millions d'USD, y compris les provisions pour aléas techniques et financiers. La composante de change est estimée à 2,90 millions d'USD (hors provisions), soit 59% du coût de base, ce qui reflète la forte proportion de fonds à utiliser pour l'importation des fûts. Le coût de base des composantes sera de 2,15 millions d'USD (43%) pour la composante 1 (achat ou fabrication de fûts de stockage pour le maïs), de 1,03 million d'USD (21%) pour la composante 2 (distribution de fûts de stockage) et de 1,77 million d'USD (36%) pour la composante 3 (gestion et coordination du projet).

B. Financement du projet

34. Le Gouvernement timorais, le FIDA et les bénéficiaires contribueront respectivement à hauteur de 0,16 million d'USD (2,8%), 4,94 millions d'USD (88,6%) et 0,48 million d'USD (8,6%) du coût total, provisions comprises. Le gouvernement financera la composante taxes et droits de toutes les dépenses et fournira en outre une contribution en nature sous forme de mise à disposition de personnel, qui n'a pas été chiffrée. Les bénéficiaires seront tenus de verser 10 USD par fût, soit environ 20% du prix à la production d'un fût de 200 litres. Le FIDA financera par un don toutes les autres composantes des coûts du projet au titre de son Cadre pour la soutenabilité de la dette.

Composantes par financeur								
(en milliers d'USD)								
	Gouvernement		Don du FIDA		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Achat ou fabrication des fûts	101,5	4,1	1 892,5	76,4	482,4	19,5	2 476,4	44,4
2. Distribution des fûts	24,9	2,1	1 146,6	97,9	-	-	1 171,5	21,0
3. Gestion du projet	28,8	1,5	1 905,6	98,5	-	-	1 934,3	34,7
Total des coûts du projet	155,2	2,8	4 944,7	88,6	482,4	8,6	5 582,2	100

C. Résumé des avantages et analyse économique

35. Les principaux avantages du projet résident dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables cultivant du maïs en altitude, grâce à la réduction des pertes post-récolte. Le projet sera financièrement et économiquement viable. L'investissement dans les fûts de stockage génère un taux de rentabilité financière interne de 56% pour tous les modèles, le coût des fûts étant entièrement pris en compte. Le projet peut générer un taux de rentabilité économique interne (TREI) de 16%.
36. Le TREI du projet est très sensible à l'hypothèse clé, à savoir le pourcentage de maïs perdu lorsqu'il est stocké dans les conditions traditionnelles. L'analyse a été menée sur la base prudente d'une perte estimée de 15%. Ainsi, si le volume de perte passe de 15 à 20% (hypothèse réaliste selon de nombreux experts locaux), le TREI hors avantages secondaires grimpe à 22%, et à 24% si l'on inclut les avantages secondaires. Les TREI pour une perte de 25% atteignent respectivement 29 et 31%.
37. Il convient de noter que le projet a été conçu comme une activité pilote, destinée à poser les fondements de phases ultérieures, qui encourageront le stockage amélioré du maïs et, éventuellement, d'autres céréales, à l'échelle du pays. Cette reproduction à plus grande échelle se traduira par une amélioration correspondante des incidences financières et économiques décrites ci-dessus. De plus, si la disponibilité d'un stockage amélioré sur les exploitations renforce l'adoption de variétés de maïs à meilleur rendement (dont certaines sont plus vulnérables aux nuisibles), comme on s'y attend, les avantages financiers et économiques s'accroîtront d'autant.

D. Durabilité

38. La conception inclut des mesures clés destinées à favoriser la viabilité des avantages du projet à long terme: i) sélection et promotion d'une action simple de développement qui est techniquement, socialement et financièrement viable; ii) soutien au lancement d'une activité financièrement viable de fabrication locale de fûts et de distribution sur les marchés locaux; iii) possibilité d'importer initialement les fûts prêts à l'assemblage; iv) plans détaillés, étape par étape, pour la participation des communautés et des activités de soutien visant à encourager l'utilisation généralisée des fûts; et v) partenariat étroit avec le programme Seeds of Life afin de tirer pleinement parti de la forte complémentarité du projet avec ce programme.
39. Un aspect clé du projet est sa simplicité, qui devrait influencer positivement sur la probabilité de sa viabilité à long terme. Par comparaison avec les projets de développement rural classiques, qui dépendent souvent du renforcement des capacités institutionnelles et de complexes interventions portant sur l'évolution technologique, le présent projet est centré sur de simples activités d'importation, de fabrication et de distribution de fûts de stockage, afin d'accroître les réserves de nourriture et, à terme, les revenus des agriculteurs. De plus, une fois que les ménages ciblés sont équipés, l'expérience montre que: i) ils s'efforcent d'acheter

davantage de fûts pour accroître leur capacité de stockage sur l'exploitation et accéder à l'économie monétaire par la vente de céréales excédentaires; et ii) les gains annuels (réduction des pertes de maïs) se perpétuent pendant au moins 20 ans (durée de vie d'un fût) sans autre soutien du projet ni dépenses pour les ménages. Ces résultats se traduiront par un changement systématique et durable des modes de stockage du maïs au Timor-Leste et, à terme, par un effet positif sur la nutrition et la santé humaines ainsi que sur la balance des paiements du pays.

E. Identification et atténuation des risques

40. La base de la conception est une technologie éprouvée, simple et largement acceptable, et elle sera mise en œuvre par un mécanisme éprouvé. Il existe cependant deux risques spécifiques au pays: i) la paix et l'ordre public pourraient être perturbés en raison des élections, en 2012; et ii) la politique actuelle de développement agricole favorise la riziculture irriguée au détriment des cultures pluviales, essentiellement celle du maïs.
41. Les risques spécifiques au projet, considérés comme gérables, sont les suivants: i) un approvisionnement international en fûts neufs de 200 litres devra être disponible en grande quantité et à des prix acceptables; ii) le projet constitue une vaste entreprise d'achat, de fabrication et de distribution, qui nécessitera une bonne efficacité des circuits de passation de marchés, d'expédition, de dédouanement et de distribution; iii) les fabricants locaux devront mobiliser des ressources d'investissement supplémentaires pour pouvoir produire les quantités de fûts requises pour un déploiement national; iv) la livraison des fûts dans les villages par de petits camions exigera que les routes rurales soient praticables; et v) le projet devra pouvoir disposer d'un nombre suffisant de coordonnateurs de district et de facilitateurs compétents.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

42. Le projet répond à l'objectif général du FIDA, qui est de donner aux femmes et aux hommes vivant dans les zones rurales des pays en développement les moyens d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire au niveau du ménage. Il est en outre conforme à l'un des six objectifs stratégiques du FIDA: des techniques agricoles améliorées et des services de production efficaces, qui permettront d'accroître la productivité des ruraux pauvres; et il suit deux des grands principes d'engagement du FIDA: a) encourager un soutien qui soit favorable aux pauvres; et b) cibler des groupes spécifiques.

Problématique hommes-femmes

43. L'ensemble du projet et la totalité de son cycle tiennent dûment compte des considérations relatives à la problématique hommes-femmes. Le projet encouragera l'adoption de technologies abordables économisant la main-d'œuvre et facilitera un meilleur partage des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes.
44. Le stockage des denrées alimentaires au Timor-Leste est une décision familiale à laquelle participent les femmes aussi bien que les hommes. Si les femmes sont les premières responsables de la préparation des repas et de l'allocation de la consommation parmi les membres de la famille, de nombreuses tâches, telles que le stockage du maïs, sont des responsabilités communes aux hommes et aux femmes. Ces conclusions se reflètent dans la politique du MAP en matière d'égalité hommes-femmes, puisqu'elle encourage la participation conjointe des hommes et des femmes à la formation de gestion en matière de sécurité alimentaire. Le projet est donc aligné sur la politique gouvernementale de par son objectif visant à transférer aux ruraux, hommes et femmes, des technologies améliorées de stockage alimentaire.

45. Les avantages et les inconvénients des technologies de stockage seront évalués pendant la mise en œuvre dans l'optique de l'égalité entre les sexes, de même que le rôle des hommes et des femmes dans la gestion des fûts. Le projet suivra en outre l'utilisation des fûts: i) degré d'utilisation (quantité de maïs stocké en fûts par opposition à d'autres formes de stockage); ii) schémas de consommation pendant la phase de stockage; iii) application des directives pour la gestion des fûts (permettant d'évaluer la qualité du maïs stocké); et iv) expérience et attitude des ménages vis-à-vis de l'utilisation des fûts.

Conclusions de l'évaluation environnementale du FIDA

46. Aux termes des procédures d'évaluation environnementale et sociale du FIDA, le projet a été classé en catégorie C, car il n'aura que peu ou pas d'incidence négative sur l'environnement.

B. Alignement et harmonisation

47. Le concept du projet a reçu l'aval du gouvernement et des partenaires potentiels, y compris le MAP, les administrations de district et les réseaux communautaires locaux. Le projet s'appuiera sur d'importants partenariats avec des ONG (Drums on Farms et Care International) et complétera la plus grosse initiative du pays en matière de production alimentaire (Seeds of Life III: 27,5 millions d'AUD sur cinq ans et 12 districts ruraux).

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

48. Tel qu'il est conçu, le projet est éminemment adapté à une reproduction à plus grande échelle lors de phases ultérieures, au terme desquelles la totalité des producteurs de maïs du Timor-Leste pourrait avoir accès à une technologie suffisante pour stocker environ 130 000 tonnes de maïs.
49. La phase I mettra en place les paramètres requis pour l'application à plus grande échelle, tels que des compétences de direction au sein du MAP et des "champions" locaux constitués par des conseils de *suco* et des chefs ayant acquis une expérience de l'organisation des communautés pour la livraison de fûts. Les dimensions politiques seront également développées, et les possibilités d'application à plus grande échelle seront testées et affinées. De plus, d'autres partenaires de développement (tels que l'AusAID et la Banque mondiale) ont exprimé leur intérêt pour une participation à la phase I et aux phases ultérieures potentielles.
50. Il est prévu de reproduire le projet à plus grande échelle à l'issue de la phase I, en décembre 2014. La phase II sera mise en œuvre dans les sept districts non couverts par la phase I, ainsi que dans les sous-districts des cinq districts de la phase I qui n'auront pas été entièrement couverts pendant la phase I; l'accent restera mis sur les zones de culture pluviale du maïs en altitude, avec une extension éventuelle au stockage d'autres denrées de base. En outre, la portée de la phase II pourrait être élargie à quelques autres composantes simples telles que du matériel de transformation du maïs et l'utilisation des excédents de céréales pour l'alimentation animale dans le cadre de petits élevages.
51. D'ici à la fin de la phase I, les entreprises privées locales devraient avoir mis en place dans le pays des installations de fabrication de fûts ou d'autres conteneurs de stockage de façon à répondre à la demande croissante. Des essais pilotes, faisant appel à des fûts fabriqués localement, sont en cours mais le prix du produit n'est pas encore compétitif. Cette situation devrait évoluer avec le changement d'échelle et l'exploration plus poussée d'autres technologies possibles.

D. Participation à l'élaboration des politiques

52. La politique agricole et le cadre stratégique du Timor-Leste sont régis par trois textes clés et une priorité nationale: i) le PDS de juillet 2011¹ élaboré par le

¹ Cette version du PDS remplace le projet publié à la mi-2010.

Premier Ministre; ii) l'axe 1 du Cadre de développement rural; iii) le Cadre stratégique de 2004 du MAP (toujours en vigueur); et iv) les priorités nationales du Timor-Leste pour 2010. La conception initiale du projet a été guidée par le Cadre stratégique du MAP, qui définit les objectifs du secteur et les stratégies de mise en œuvre. Les objectifs nationaux directement en rapport avec le projet sont les suivants: i) améliorer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance de la population rurale; ii) augmenter la valeur ajoutée produite par l'agriculture, la sylviculture et la pêche; iii) contribuer à des échanges équilibrés grâce aux recettes d'exportation et à la substitution des importations; et iv) accroître les revenus ruraux et l'emploi.

53. Un risque fondamental, au niveau des politiques publiques, est l'orientation marquée du gouvernement en faveur des cultures irriguées et son relatif manque d'intérêt pour les cultures pluviales d'altitude. La version récemment publiée du Plan stratégique pour l'agriculture (juillet 2011) annonce toutefois un inflexionnement de cette politique. Le PDS se concentre sur l'autosuffisance alimentaire et couvre à la fois le riz et le maïs; les donateurs prennent eux aussi conscience de l'importance de la production vivrière et marchande issue des cultures pluviales. Le projet peut apporter une contribution en démontrant l'importance des cultures pluviales et les possibilités qu'elles offrent, et en attirant l'attention sur les producteurs de maïs des hautes terres, souvent oubliés. Un autre domaine important pour l'élaboration de politiques efficaces auquel le projet peut contribuer est le manque d'informations et de données pertinentes, relatives notamment à la sécurité alimentaire, un élément critique pour prendre des décisions efficaces.
54. On peut donc s'attendre à ce que, au fil du temps, la présence du projet dans le secteur non irrigué exerce une influence indirecte sur la politique gouvernementale et réduise ainsi progressivement le risque que la politique actuelle, centrée sur le riz, nuise à la réussite du projet.

VI. Instruments juridiques et autorité

55. Un accord de financement entre la République démocratique du Timor-Leste et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au pays bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
56. La République démocratique du Timor-Leste est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
57. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

VII. Recommandation

58. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique du Timor-Leste un don d'un montant équivalant à trois millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (3 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Timor-Leste Maize Storage Project"

(Negotiations concluded on 6 December 2011)

Grant Number:

Project Title: Timor-Leste Maize Storage Project (the "Project")

The Democratic Republic of Timor-Leste (the "Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as amended on 17 September 2010 (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Grant to the Recipient (the "Financing"), which the Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Grant is 3 200 000 Special Drawing Rights (SDR).

2. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

3. There shall be a Designated Account for the benefit of the Ministry of Finance in a bank acceptable to IFAD.

4. There shall be a Project account denominated in United States Dollars for the benefit of the Ministry of Agriculture and Fisheries (MAF) for the implementation of the Project, in a bank acceptable to IFAD.

5. The Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of United States Dollars 150 000.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture and Fisheries.

2. The following are designated as additional Project Parties: The Project Steering Committee (PSC); Project Management Unit (PMU) and the District Coordination Offices (DCOs); and shall include but are not limited to institutions and other development partners mentioned in Schedule 1.
3. The Project Completion Date shall be the third anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Project will be directly supervised by IFAD in consultation with the Recipient.

Section E

1. The following is designated as an additional specific condition precedent to withdrawal:

A Project Implementation Manual is issued by MAF within 90 days of the date of entry into force of this Agreement.

2. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Recipient:

Minister of Finance
Ministry of Finance
Edificio 5, 1º Andar
Palacio do Governo,
Dili, Timor-Leste

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated_____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Recipient.

DEMOCRATIC REPUBLIC OF TIMOR-LESTE

Minister of Finance

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Target Population.* The Project shall benefit approximately 23 000 economically active poor households (households producing about 150 kg of maize per year) in the districts of Aileu (year 1), Manufahi and Manatuto (year 2), and Ainaro and Viqueque (year 3) (the "Project Area").
2. *Goal.* The goal of the Project is: improved food security for maize growing households in Timor-Leste.
3. *Development Objective.* The development objective of the Project is: reduced losses of maize stored on-farm.
4. *Components.* The Project shall consist of the following Components:

4.1 Component 1: Purchase and/or manufacture of maize storage drums.

The main output from this component will be that maize storage drums are procured and/or manufactured locally. During the first phase, the project will facilitate the international supply of new 200l drums (42 000 drums over three years). At the same time, local private-sector drum manufacture will be investigated, focusing on alternative drum/container designs, in-field testing of prototypes, and business development feasibility studies on developing local drum manufacturing capacity.

Project-funded research and development (R&D) activities will include support for local industrial manufacturers to develop and field-test prototype 100l and 200l drums, followed by pilot rollouts and evaluation of field trials. The R&D package will include funds for business expansion and fund-sourcing feasibility studies. Limited R&D funds will also be allocated to improving maize shellers.

4.2 Component 2: Distribution of 200l maize storage drums. The main output of this component will be that maize storage drums are distributed and used effectively. This output will be achieved through the following steps: (i) appointing and training project facilitators in community organization skills and drum delivery and use; (ii) targeting and preparing households, in terms of eligibility and desire to use drums for maize storage, depending on their maize production volume and willingness to pay a co-contribution per drum; (iii) preparation of district, sub-district, Suco [village] and Aldeia [hamlet] drum delivery and distribution plans; (iv) drum distribution in time for the next maize harvest, and collection of beneficiaries' co-contributions; (v) training and support in drum use and management; and (vi) piloting of drum distribution through agents in district markets. Approximately 23 000 households will receive approximately 42 000 drums during the three-year project.

4.3 Component 3: Project management and coordination. The main output from this component will be efficient project management and coordination. This will be achieved through: (i) the establishment and operation of a PMU embedded in MAF's National Directorate of Agriculture and Horticulture; (ii) the design and operation of an M&E framework; and (iii) the appointment of coordinators and facilitators.

The PMU will consist of a Project Director (the National Director of Agriculture and Horticulture), a Project Manager (international appointment); a Finance Officer, a Procurement/ Logistics Officer, and an M&E Officer (national appointments). The PMU will be supported by a short-term international Post-harvest Storage Specialist and a national Monitoring and Evaluation Specialist. Project monitoring will encompass: (i) baseline and follow-up household surveys on maize storage losses; (ii) periodic assessment of on-farm maize storage practices; and (iii) periodic assessment of drum use. Participatory impact assessment will be an important tool for ascertaining beneficiaries' views on Project performance and results.

II. Implementation Arrangements

1. The Project will apply a community-based and participatory approach for project implementation. The field-level activities (drum distribution) will be implemented by MAF in coordination with the government's district administration staff and networks, local community organizations and village leaders, and in cooperation with MAF's district staff.
2. At the field level the project facilitators will work with Suco Chiefs to complete the series of community-focused activities in coordination with agriculture extension workers. These activities have been designed to ensure that the Project effectively engages with communities for all pre- and post-drum delivery activities, and subsequent participatory impact assessments. M&E activities have been designed to gather target beneficiaries' opinions on and gauge their satisfaction with this approach. Results will be used to adjust implementation activities if required.
3. A PMU (staffed with a Project Director, a Project Manager, a Finance Officer, and a Procurement/ Logistics Officer) will be embedded in MAF's Dili complex, and will work out of MAF's District Offices if practical in terms of office space and drum storage facilities. The PMU will be responsible for day-to-day project implementation and will manage district coordination. DCOs will be established under a phased approach in current target districts and operate for a period of about one year. District coordinators and deputy district coordinators will, in turn, manage the project facilitators. The latter will work closely with MAF agricultural extension workers, Suco and Aldeia chiefs to select beneficiary households, organize drum delivery, train recipients in drum use and maintenance, and conduct periodic monitoring activities.
4. A PSC will provide overall Project direction and guidance. The PSC will be responsible for: (a) coordinating the provision of Government support (national and district levels); (b) coordinating Project activities with Government programmes; and (c) providing policy support. It will comprise: i) the Director General of MAF, who shall be the Chairperson of the PSC; ii) a representative from the Ministry of Finance; and iii) representatives from the districts where the Project operates.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Grant and the allocation of the amounts of the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Grant Amount Allocated (expressed in SDR)	% of eligible expenditure to be financed
I. Drum Acquisitions	805 000	100% net of taxes and beneficiaries' contributions
II. Subcontracts	375 000	100% net of taxes
III. Vehicles, Equipment & Materials	340 000	100% net of taxes
IV. Training	95 000	100% net of taxes
V. Technical Assistance and Studies	375 000	100%
VI. Salaries and Allowances	640 000	100% net of taxes
VII. Operating Costs	250 000	100%
Unallocated	320 000	
TOTAL	3 200 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Subcontracts: financing activities related to the manufacturing and distribution of drums, training, and support in drum use and management.

2. *Retroactive Financing.* Withdrawals not exceeding in the aggregate the amount of SDR 19 335 equivalent to USD 30 000 may be made from the Grant Account in respect of expenditures under Categories III and VII of this Schedule for activities undertaken by the Project related to the recruitment of key project management staff and the establishment of offices, which will include the establishment/ refurbishment of the PMU in Dili and the recruitment of the Project Manager, the Finance Officer and the Procurement/ Logistics Officer for the PMU, and other preparatory activities incurred before the Effective Date but after 15 December 2011. Such expenditures shall be deemed Eligible Expenditures for all purposes of this Agreement.

Schedule 3*Special Covenants*

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Recipient to request withdrawals from the Grant Account if the Recipient has defaulted in the performance of the covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

The Recipient confirms its commitment to engage with regional and international organizations, private sector and non-governmental organizations as implementing partners and service providers, with the active participation of the Project's target group, in order to ensure that the TLMSP objectives are met.

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators	Means of Verification	Assumptions
<p>Goal: Improved food security for maize-growing households in Timor-Leste</p>	<ul style="list-style-type: none"> Percent improvement in HH food security due to increase on-farm supplies of maize, initially after harvest and then in the “hungry season”. *No. of HHs with improved food security. *No. of HHs showing improvement in IFAD’s HH asset ownership index. *Percent reduction in the prevalence of child malnutrition. 	<ul style="list-style-type: none"> Assessed reduction in storage losses due to Project (from survey reports), as a % of total HH food requirements (from TLSLS reports). Drum distribution records. Project survey. Secondary data from WFP and UNICEF <p><u>Goal-level indicators reported at beginning and end of Project.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> Peace and civil order are maintained. No major changes in MAF’s agricultural development policy and strategies.
<p>Development Objective: Reduced losses of maize stored on-farm</p>	<ul style="list-style-type: none"> On-farm storage losses reduced from 15% to less than 1% (cumulative weight loss basis) for households adopting improved storage techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Baseline survey report on extent of maize losses under traditional storage systems. Drum use monitoring program reports. Participatory Impact Assessments. <p><u>Development objective-level indicators reported annually.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> Farmers are willing to move away from traditional storage practices. Recommended on-farm maize storage technology (drums) is acceptable/ affordable to target rural households.
<p>Output 1: Maize storage drums procured and/or manufactured locally:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) New 100L and 200L drums imported (ii) 100L and 200L drums locally manufactured (probably Phase II) (iii) R&D on alternative drum designs and business development studies (local drum manufacture) completed 	<ul style="list-style-type: none"> 42,000 new 200L drums imported by end of PY2. At least one design for a locally-manufactured alternative drum successfully developed and field tested by the end of PY3. Options for local manufacture assessed, private sector partner/s identified, and business development plan completed by the end PY3. 	<ul style="list-style-type: none"> AWPBs. Six-monthly Progress Reports. R&D reports. 	<ul style="list-style-type: none"> An adequate number of new drums can be imported, for a reasonable price No serious importation difficulties/delays - GoTL is able to facilitate drum import and clearance No major technical difficulties with local drum manufacture. Funds for expanded local drum manufacturing businesses are available.
<p>Output 2: Maize storage drums distributed and used effectively:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Target HHs identified and organized (ii) Drum distribution plans prepared (iii) Drums distributed, and co-contributions collected (iv) Drum use promoted and farmers trained (v) Drum distribution through private sector piloted (vi) Drums distributed through NGO network 	<ul style="list-style-type: none"> 23,000 poorer maize-growing HHs identified, provided with drums and trained in drum use. Drums being fully utilized for maize storage. Drum use guidelines being closely followed by most HHs. Five drum agents in district markets identified and trained, by end PY2. 500 drums sold by drum agents by end PY3. 10% of purchased drums distributed through NGOs (year by year) *No. of HHs receiving Project services. 	<ul style="list-style-type: none"> AWPBs. Six-monthly Progress Reports. Drum use monitoring program reports. Participatory Impact Assessments. 	<ul style="list-style-type: none"> Use of local government and community structures, and staff, to assist with drum targeting and distribution is efficient. Transport infrastructure and services are maintained at a level sufficient to allow timely shipment of drums from Dili to target Sucos. Required number of suitably qualified District Coordinators and Project Facilitators can be recruited. Suitable mechanism for safely depositing drum co-payments can be identified.
<p>Output 3: Efficient Project management and coordination:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) PMU established and operational (ii) DCOs established and operational (iii) M&E system designed and operational 	<ul style="list-style-type: none"> PMU and DCOs established and operational. Implementation on schedule. Implementation performance and outcomes being regularly assessed. IFAD satisfied with results. Other stakeholders (communities, partner NGOs, district government) satisfied with results. 	<ul style="list-style-type: none"> Annual Reports. M&E reports. Supervision Mission Reports Project Completion Report. Participatory Impact Assessments. 	<ul style="list-style-type: none"> Adequate resources are allocated to Project management and M&E in timely fashion. Strong partnerships between Project contractor, IFAD and MoF can be developed